

Déclaration de confidentialité des comptes annuels

Article R. 123-111-1 du code de commerce

Annexe 1-5 à l'article A. 123-61-1 du code de commerce

1. Déclarant (1)

Dénomination ou raison sociale de la personne morale : Société 3LI DEVELOPMENT

Immatriculée au RCS, numéro 444 857 486

Identité et qualité du représentant légal signataire : Monsieur Patrick THIEFINE, Président.

2. Objet de la déclaration

Déclare que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui sont déposés en annexe au registre du commerce et des sociétés ne seront pas rendus publics en application de l'article L. 232-25 du code de commerce et du premier alinéa de l'article L. 524-6-6 du code rural et de la pêche maritime.

3. Engagement du déclarant

Le soussigné atteste sur l'honneur que les renseignements contenus dans la présente déclaration sont exacts et que la société susvisée répond à la définition des micro-entreprises au sens de l'article L. 123-16-1 du code de commerce, n'est pas mentionnée à l'article L. 123-16-2 et n'a pas pour activité la gestion des titres de participations et de valeurs mobilières.

Toute fausse déclaration de confidentialité des comptes annuels constitue un faux et un usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues aux articles 441-1 et suivants du code pénal.

Fait à Locmaria

Le 11 septembre 2025

Signature :



(1) Informations telles que figurant au RCS.



3LI DEVELOPMENT

109 RUE VAUBAN

56360 LOCMARIA

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	596 046		596 046	603 546
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				395 250
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	596 046		596 046	998 796
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	1 802 020		1 802 020	1 370 850
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	7 985		7 985	3 691
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	1 810 005		1 810 005	1 374 541
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 406 051		2 406 051	2 373 337

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	200 000	200 000
	RESERVES		
	Réserve légale	20 000	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	2 062 647	2 043 919
	Résultat de l'exercice	123 214	18 727
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		2 405 861	2 282 647
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		90 500
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	190	190
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		190	90 690
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		2 406 051	2 373 337
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		123 214,38	18 727,49
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		190	90 690
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)				
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			11 034	13 992
	Impôts, taxes et versements assimilés			677	672
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation (2)			11 711	14 664
RESULTAT D'EXPLOITATION				(11 711)	(14 664)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		(11 711)	(14 664)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	43 878	33 393
	Total des produits financiers	43 878	33 393
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	685	
	Total des charges financières	685	
RESULTAT FINANCIER		43 193	33 393
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		31 482	18 729
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	494 482	
	Total des produits exceptionnels	494 482	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	402 750	2
	Total des charges exceptionnelles	402 750	2
RESULTAT EXCEPTIONNEL		91 732	(2)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		538 360	33 393
TOTAL DES CHARGES		415 146	14 666
RESULTAT DE L'EXERCICE		123 214	18 727
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2024	12	01/01/2023	12	Variations	%
	31/12/2024	mois	31/12/2023	mois		
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	596 046	24,77	998 796	42,08	(402 750)	-40,32
Autres participations	596 046	24,77	603 546	25,43	(7 500)	-1,24
TITRES DE PARTICIPATION	596 046	24,77	603 546	25,43	(7 500)	-1,24
Autres titres immobilisés			395 250	16,65	(395 250)	-100,00
OBLIGATIONS CALIOPE			395 250	16,65	(395 250)	-100,00
TOTAL III - Actif Circulant NET	1 810 005	75,23	1 374 541	57,92	435 464	31,68
Autres créances	1 802 020	74,90	1 370 850	57,76	431 170	31,45
TVA DEDUCTIBLE S/ ENCAISSEMENT	179	0,01			179	
CREDIT DE TVA	2 837	0,12	1 724	0,07	1 113	64,56
C/CT SCI NVSA	1 799 004	74,77	1 369 126	57,69	429 878	31,40
Disponibilités	7 985	0,33	3 691	0,16	4 294	116,36
LCL	7 985	0,33	3 691	0,16	4 294	116,36
TOTAL DU BILAN ACTIF	2 406 051	100,00	2 373 337	100,00	32 714	1,38

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2024	12	01/01/2023	12	Variations	%
	31/12/2024	mois	31/12/2023	mois		
TOTAL I - Capitaux propres	2 405 861	99,99	2 282 647	96,18	123 214	5,40
Capital Social ou individuel	200 000	8,31	200 000	8,43		
CAPITAL	200 000	8,31	200 000	8,43		
Réserve légale	20 000	0,83	20 000	0,84		
RESERVE LEGALE	20 000	0,83	20 000	0,84		
Report à nouveau	2 062 647	85,73	2 043 919	86,12	18 727	0,92
REPORT A NOUVEAU	2 062 647	85,73	2 043 919	86,12	18 727	0,92
Résultat de l'exercice	123 214	5,12	18 727	0,79	104 487	557,93
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	190	0,01	90 690	3,82	(90 500)	-99,79
Emprunts et dettes financières divers			90 500	3,81	(90 500)	-100,00
C/CT PTH			90 500	3,81	(90 500)	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	190	0,01	190	0,01		
FOURNISSEURS	190	0,01	190	0,01		
TOTAL DU BILAN PASSIF	2 406 051	100,00	2 373 337	100,00	32 714	1,38

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2024	12	01/01/2023	12	Variations	%
	31/12/2024	mois	31/12/2023	mois		
Total des produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux						
Montant net du chiffre d'affaires						
Autres produits d'exploitation						
PRODUITS DIVERS DE GEST COURANTE						
Total des charges d'exploitation		11 711		14 664	(2 953)	-20,14
Autres achats et charges externes		11 034		13 992	(2 958)	-21,14
FOURN ADMINISTRATIVES		57		125	(68)	-54,36
SOUS TRAITANCE PRESTATIONS		3 439		4 223	(784)	-18,57
LOCATIONS		400			400	
LOCATIONS ST DENIS		2 687		3 582	(896)	-25,00
Entretien et réparations				36	(36)	-100,00
NETTOYAGE LOCAUX		1 833			1 833	
DOCUMENTATION GENERALES		129		254	(125)	-49,26
HONORAIRES		1 540		4 895	(3 355)	-68,54
FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX		412		161	251	155,82
SERVICES BANCAIRES LCL		537		522	15	2,94
COTISATIONS				194	(194)	-100,00
Impôts, taxes et versements assimilés		677		672	5	0,74
CFE		677		672	5	0,74
Résultat d'exploitation		(11 711)		(14 664)	2 953	20,14
Total des produits financiers		43 878		33 393	10 485	31,40
Autres intérêts et produits assimilés		43 878		33 393	10 485	31,40
REVENUS COMPTE COURANT		43 878		33 393	10 485	31,40
Total des charges financières		685			685	
Intérêts et charges assimilées		685			685	
INTERETS BANCAIRES		685			685	
Résultat financier		43 193		33 393	9 800	29,35
Résultat courant avant impôts		31 482		18 729	12 753	68,09
Total des produits exceptionnels		494 482			494 482	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		494 482			494 482	
CESSION IMMO FINANCIERES		494 482			494 482	
Total des charges exceptionnelles		402 750		2	402 748	N/S
Charges exceptionnelles sur opération de gestion				2	(2)	-100,00

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2024	12	01/01/2023	12	Variations	%
	31/12/2024	mois	31/12/2023	mois		
Charges except./ope.gestion			2		(2)	-100,00
Charges exceptionnelles sur opération en capital	402 750				402 750	
VALEUR COMPTABLE ACTIFS CEDES	402 750				402 750	
Résultat exceptionnel	91 732		(2)		91 734	N/S
Résultat de l'exercice	123 214		18 727		104 487	557,93

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 406 051 €**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **538 360 €** et un total **charges** de **415 146 €**,dégageant ainsi un **résultat** de **123 214 €**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Le Président a arrêté les comptes le 30/04/2025.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations financières :

Les titres du portefeuille sont valorisés à leur coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition des titres est comparée à la valeur d'usage.

La valeur d'usage est appréciée en prenant en considération la situation nette des participations, ré-estimée le cas échéant en fonction des critères suivants :

- rentabilité actuelle et future en fonction des perspectives de développement à moyen et long terme des filiales,
- valeur d'utilité pour l'entreprise détenant des participations.

Ces éléments font l'objet d'une appréciation annuelle. Lorsque cette valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée au cas par cas, lorsqu'il existe un risque de non recouvrement de la créance.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	603 546				7 500	596 046
	Autres titres immobilisés	395 250				395 250	
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	998 796				402 750	596 046
TOTAL		998 796				402 750	596 046

Amortissements

Etat exprimé en euros				
	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles			
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre			
	sur sol d'autrui			
	instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels			
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau, mobilier			
	Emballages récupérables et divers			
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
TOTAL				

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 016	3 016	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	1 799 004	1 799 004	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		1 802 020	1 802 020	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	190	190		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		190	190		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL				

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances				
TOTAL				

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice				200 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice				200 000,00

Effectif moyen

		31/12/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL			



3LI DEVELOPMENT

109 RUE VAUBAN

56360 LOCMARIA

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2065-SD

(2025)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	☐	Régime réel normal	☒					
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				☐	Si PME innovante			☐	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)		☐	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE												
Désignation de la société						Adresse du siège social						
3LI DEVELOPMENT												
SIRET 44485748600047												
Adresse du principal établissement						Ancienne adresse en cas de changement						
109 RUE VAUBAN												
56360 LOCMARIA												
RÉGIME FISCAL DES GROUPES												
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)												
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante						SIRET						
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :												
B ACTIVITÉ												
Activités exercées						Si vous avez changé d'activité, cochez la case						☐
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)												
1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal 0 Bénéfice imposable à 15% Déficit												
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%												
2. Plus-values												
PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%				PV exonérées (art. 238 quindecies)				
Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%								
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations												
Entreprise nouvelle art. 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A				Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art 44 octies A				
France ruralités revitalisation FRR art.44 quindecies A				Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies				Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies				
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies				Sociétés d'investissements immobiliers cotées				Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies				
				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%				
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI												
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)												
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts												
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.												
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)												
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%												
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE												
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?						Si oui, indication du logiciel utilisé						
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :						Nom et adresse du conseil :						
GILLES PAUL & ASSOCIES 41 BOULEVARD EXELMANS 75016 PARIS												
Tél :						Tél :						
OGA/OMGA						Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)						
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :						Date : Lieu :						
N° d'agrément :						Qualité et nom du signataire :						
Signature :												
Examen de conformité fiscale (ECF)						prestataire :						

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

[illegible]

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise et Date de clôture de l'exercice		3LI DEVELOPMENT 31122024	
I	DIVERS		
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)			
ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION		
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2024, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %			
	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLt de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			
K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONs (article 222 bis du CGI)		
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice			
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice			

Désignation de l'entreprise : 3LI DEVELOPMENT			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12
Adresse de l'entreprise : 109 RUE VAUBAN 56360 LOCMARIA			Durée de l'exercice précédent *		12
Numéro SIRET * 4 4 4 8 5 7 4 8 6 0 0 0 4 7					Néant ☐ *
			Exercice N, clos le, 31122024		N-1 31122023
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)			AA		
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
		Terrains	AN	AC	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AC	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	596 046 603 546
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	395 250
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK	596 046 998 796	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 802 020 1 370 850
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	7 985 3 691	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 810 005 1 374 541	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	2 406 051 2 373 337	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise 3LI DEVELOPMENT			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :200 000.....)	DA	200 000	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	20 000	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	2 062 647	2 043 919
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	123 214	18 727
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TO TAL (I)	DL	2 405 861	2 282 647
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TO TAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		90 500
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	190	190
	Dettes fiscales et sociales	DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TO TAL (IV)	EC	190	90 690
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 406 051	2 373 337
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	190	90 690
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

Désignation de l'entreprise : 3LI DEVELOPMENT							Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG		FH		FI			
		FJ		FK		FL			
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ			
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	11 034	13 992	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	677	672	
	Salaires et traitements *					FY			
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements* (14)} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA			
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	11 711	14 664
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(11 711)	(14 664)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	43 878	33 393	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	43 878	33 393	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	685		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	685		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	43 193	33 393	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	31 482	18 729	

Désignation de l'entreprise 3LI DEVELOPMENT				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	494 482		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	494 482		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		2	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	402 750		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	402 750	2	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	91 732	(2)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	538 360	33 393	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	415 146	14 666	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	123 214	18 727	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HY		
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier			1G		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			1J		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			1K		
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			HX		
	(9)	Dont transferts de charges			RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			RD		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A1		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A2		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			A3		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)			A4			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			HS			
Valeur comptable immobilisations cédées				Exercice N			
Prix de cession immobilisations cédées				Charges exceptionnelles			
				Produits exceptionnels			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
				Charges antérieures			
				Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise **3LI DEVELOPMENT**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Com- posants	M2	KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Com- posants	M3	KS		KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX		
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN		LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	603 546	8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P	395 250	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V			
TOTAL IV				LQ	998 796	LR		LS			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	998 796	ØH		ØJ	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML		
		Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU		
	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH		NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX	7 500	ØY	596 046	ØZ	
Autres titres immobilisés		I1		2B	395 250	2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV		I3		NJ	402 750	NK	596 046	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	402 750	ØL	596 046	ØM	

Exercice N clos le : 31 12 2024

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **3LI DEVELOPMENT** Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : 3LI DEVELOPMENT												Néant ☐ *		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissement et développement			CY			EL			EM			EN		
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE			PF			PG			PH		
TOTAL I			RK			RM			RN			RO		
Terrains			PI			PJ			PK			PL		
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ		
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV			PW			PX			PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD			QE			QF			QG		
	Matériel de transport		QH			QI			QJ			QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL			QM			QN			QO		
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT		
TOTAL II			QU			QV			QW			QX		
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN			ØP			ØQ			ØR		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES												
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6				
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU			RV				
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1				
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC			SD				
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5			R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3			S4				
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1			T2				
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9				
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6			U7				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4			V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2			W3				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9			X1				
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL				NM				NO				
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ				
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9			Z8				
Primes de remboursement des obligations							SP			SR				

Désignation de l'entreprise : **3LI DEVELOPMENT**

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinqui H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF		
		UG	UH		
		UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : 3LI DEVELOPMENT										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX							
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieurement constituée * UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	3 016	3 016					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC	1 799 004	1 799 004					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR							
	Charges constatées d'avance			VS							
	TOTAUX			VT	1 802 020	VU	1 802 020	VV			
RENOIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d' 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	190	190							
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	190	VZ	190						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : 3LI DEVELOPMENT										Néant ☐		Exercice N, clos le : 31122024		
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 123 214		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	XE					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX	XW					
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*			XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7			
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	K7					
	RÉGIME D'IMPOSITION PARTICULIERS ET impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %										I8		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *										ZN				
{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										WN				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										WO				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*										XR				
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)			SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)			SW	WQ						
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8							
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3				
TOTAL I										WR 123 214				
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*										WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										WV			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH			
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WP			
	Régime des sociétés mères et des filiales* (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										WW			
	Produit net des actions et parts d'intérêts : 2A										XB			
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										I6			
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										WZ			
	Majoration d'amortissement *										XA			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)										ZX			
	Dont déduction exceptionnelle simulatrice de conduite										ZY			
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*										XD			
	France Ruralités Revitalisation (FRR) (art. 44 quindecies A)			HT	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)			K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	XF		
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies)			QV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)			1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC			
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)			PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)		PB			
	Entreprises nouvelles 44 sexies			L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)			L5						
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			X9	Dont déduction exceptionnelle simulatrice de conduite			YH	Créance dégagee par le report en arrière de déficit			ZI	XG	
	Dt déd. exc (art 39 decies A)			YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)			YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)			YC		
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			YL						
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)										XI		123 214		XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*														XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN		0		XO

Désignation de l'entreprise 3LI DEVELOPMENT		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	147 155	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	123 214	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	23 941	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	23 941	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : 3LI DEVELOPMENT										Néant ☐ *			
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	2 043 919	AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	18 727		Dividendes	ZD							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE							
					Report à nouveau	ZF							
						ZG	2 062 647						
TOTAL I			ØF	2 062 647	TOTAL II		ZH	2 062 647					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	3 439	4 223						
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8				XQ	3 087	3 582						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	1 952	5 056						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST	2 556	1 130						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	11 034	13 992						
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW							
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) ZS				9Z	677	672					
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	677	672					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY								
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	1 293	1 725						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2024) *				ØB								
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%						
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0) ZR								
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL						
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC						
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO						
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF						
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH				N° SIRET de la société mère du groupe JJ									

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : 3LI DEVELOPMENT						Néant ☐ *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1	OBLIGATIONS CONV 1	395 250			395 250	
	2	TITRES PARTICIPATI	7 500			7 500	
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			
				19%	15% ou 12,80%	0%	⑪
I - Immobilisations *	1	485 855	90 605	90 605			
	2	8 627	1 127	1 127			
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			91 732				
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **3LI DEVELOPMENT**Néant ☐*

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

7

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

--	--

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **3LI DEVELOPMENT** Néant ☐ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col.❻ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺
	A 19 %, ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 3LI DEVELOPMENT					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 3LI DEVELOPMENT		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012024		et clos le : 31122024	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	57	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	7 890	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	7 947	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	(7 947)
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/0

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET 44485748600047

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE 3LI DEVELOPMENT

ADRESSE (voie) 109 RUE VAUBAN

CODE POSTAL 56360 VILLE LOCMARIA

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1
Totalisation	P5	1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	2 000
Totalisation	P6	2 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille THIEFINE Prénom(s) PATRICK
Nom d'usage % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 2 000
Naissance : Date 10081960 N° département Commune Pays
Adresse : N° 11 Voie ALLEE DU VILLAGE
Code postal 93340 Commune LE RAINCY Pays FRANCE

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET

44485748600047

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE 3LI DEVELOPMENT

ADRESSE (voie) 109 RUE VAUBAN

CODE POSTAL

56360

VILLE

LOCMARIA

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3LI DEVELOPMENT
Société par Actions Simplifiée au capital de 200.000 euros
Siège social : 109 RUE VAUBAN
56360 LOCMARIA

RCS LORIENT 444 857 486

- o O o -

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 27 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le vingt-sept juin,

à 19 heures,

Le soussigné, **Patrick THIEFINE**, associé unique de la Société 3LI DEVELOPMENT, Société par actions simplifiée au capital de 200.000 euros, dont le siège social est 109 rue Vauban à LOCMARIA (56360), et Président de ladite Société,

a pris les décisions suivantes portant sur :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Questions diverses.

Première décision

L'associé unique approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2024 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'associé unique donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 quitus de sa gestion au Président de la Société.

L'associé unique constate qu'aucune dépense ou charge non déductible fiscalement visée à l'article 39-4 du Code général des Impôts n'a été comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et qu'aucune réintégration de frais généraux visés à l'article 39-5 dudit Code n'est intervenue.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.



Deuxième décision

L'associé unique après avoir constaté que les comptes de l'exercice écoulé font apparaître un bénéfice net de 123.214 euros, décide d'affecter ce bénéfice net au compte « report à nouveau » :

- | | |
|--|--------------------|
| ▪ dont le montant créditeur figurant au bilan de | + 2.062.646 € |
| ▪ se trouvera après affectation du bénéfice net de l'exercice de | + 123.214 € |
| ▪ ramené à | 2.185.860 € |

L'associé unique rappelle, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois derniers exercices.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

Troisième décision

L'associé unique constate qu'aucune convention nouvelle n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Cette décision est adoptée par l'associée unique.

Quatrième décision

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette décision est adoptée.

De tout ce qui précède, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'associé unique
Patrick THIEFINE

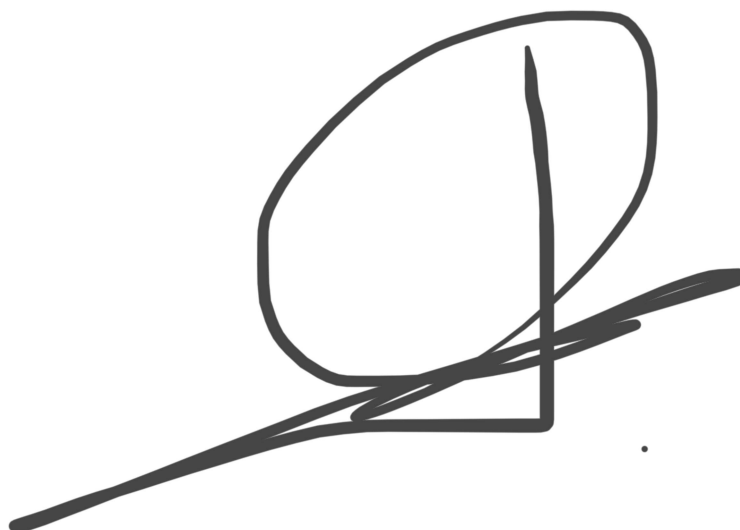


3LI DEVELOPMENT
Société par Actions Simplifiée au capital de 200.000 euros
Siège social : 109 rue Vauban 56360 LOCMARIA
RCS LORIENT 444 857 486

- o O o -

COMPTES ARRÊTÉS AU
31 DÉCEMBRE 2024

Certifiés sincères et véritables
Le Président

A large, stylized handwritten signature in dark ink, consisting of a large loop and a long horizontal stroke.

3LI DEVELOPMENT
Société par Actions Simplifiée au capital de 200.000 euros
Siège social : 109 rue Vauban
56360 LOCMARIA
RCS LORIENT 444 857 486

- o O o -

DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 27 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Deuxième décision

L'associé unique après avoir constaté que les comptes de l'exercice écoulé font apparaître un bénéfice net de 123.214 euros, décide d'affecter ce bénéfice net au compte « report à nouveau » :

- | | |
|--|--------------------|
| ▪ Dont le montant créditeur figurant au bilan de | + 2.062.646 € |
| ▪ Se trouvera après affectation du bénéfice net de l'exercice de | + 123.214€ |
| ▪ Ramené à | 2.185.860 € |

L'associé unique rappelle, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois derniers exercices.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

Certifié conforme
Le Président

